

En février 2023, les prix à la consommation augmentent de 6,2 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS PROVISOIRES (IPC) - FÉVRIER 2023

Informations Rapides · 28 février 2023 · n° 53

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 15 mars 2023. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 6,2 % en février 2023, après +6,0 % le mois précédent. Cette légère hausse de l'inflation serait due à l'accélération des prix de l'alimentation et des services. Les prix des produits manufacturés augmenteraient sur un an à un rythme proche du mois précédent et ceux de l'énergie ralentiraient.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,9 %, après +0,4 % en janvier. Les prix des produits manufacturés rebondiraient avec la fin des soldes d'hiver. Ceux des services accéléreraient, tirés par le rebond des prix des services de transport. Les prix de l'énergie ralentiraient, l'effet de la revalorisation des tarifs réglementés de l'électricité étant atténué par le repli des prix des produits pétroliers. Ceux de l'alimentation augmenteraient également moins fortement qu'en janvier.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 7,2 %, après +7,0 % en janvier. Sur un mois, il croîtrait de 1,0 %, après +0,4 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2023	février 2022	janvier 2023	février 2023 (p)
Ensemble IPC*	10000	3,6	6,0	6,2
Alimentation	1624	2,1	13,3	14,5
- Produits frais	238	5,9	10,2	14,2
- Autre alimentation	1386	1,4	13,9	14,6
Tabac	185	-0,1	0,2	0,2
Énergie	857	21,1	16,3	14,0
Produits manufacturés	2322	2,2	4,5	4,6
Services	5012	2,2	2,6	2,9
Ensemble IPCH**	10000	4,2	7,0	7,2

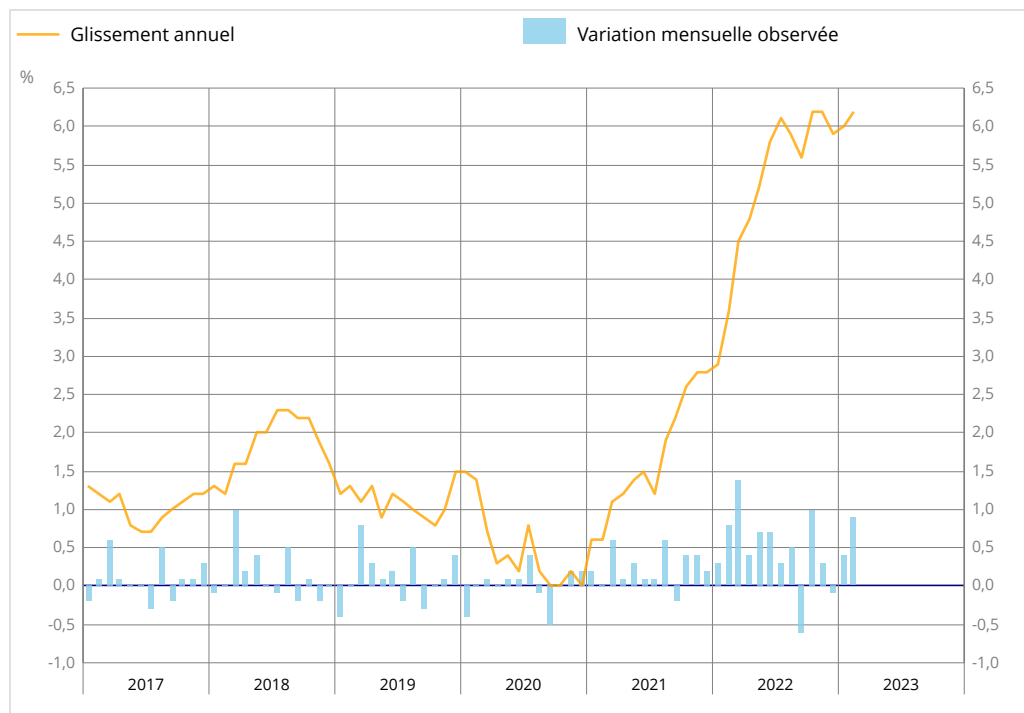
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee – indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 15 mars 2023, à 8h45.

Prochaine parution : le 31 mars 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475